

DÉPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS

Séance du 15 décembre 2022

L'an deux mille-vingt-deux, le 15 décembre à 19 heures et 00 minutes, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis à La Gorgue, 500 rue de La Lys, sur la convocation qui leur a été adressée par Jacques Hurlus, le Président de la Communauté de communes Flandre Lys, le 9 décembre 2022.

Nombre de conseillers en exercice le jour de la séance : 42

Nombre de présents : 28 puis 29 (au point 9)

Nombre de pouvoirs : 9

Nombre de votants : 37 puis 38 (au point 9)

Etaient présent(e)s :

Mme BERTRAND Dorothée, Mme BEURAERT Martine, M. BEZILLE Marc, M. BLERVAQUE Philippe, M.BODART Michel, Mme BOULENGER Delphine, Mme BROUARD Bénédicte, M. BROUTEELE Philippe, Mme DE SWARTE Marie-Dominique, Mme DEBAISIEUX Nathalie, M.DELABRE Aimé, M. DELVALLE Jean, Mme DERONNE Véronique, Mme DURUT Jocelyne, M.DUYCK Joël, M.FAIDUTTI Jean-Marc, Mme FERMENTEL Geneviève, M.FICHEUX Bruno, M.HENNEON François-Xavier, Mme HIEL Anne, M. HURLUS Jacques, M.LORIDAN Bernard, M. MAHIEU Philippe, Mme PLE Sandra, M.PRUVOST Philippe, M.SÉRÉ Soarey (arrivé au point 9), Mme THERON MARESCAUX Stéphanie, M.THOREZ Jean-Claude, Mme VERHAEGHE Marie-Thérèse,.

Absents excusés :

Mme VILLE Augustine pouvoir donné à Monsieur François Xavier Henneon
Mme DUHAYON Monique pouvoir donné à Monsieur Bruno Ficheux
M.PARENT Michael pouvoir donné à Monsieur Jacques Hurlus
Mme EVRARD Monique pouvoir donné à Monsieur Philippe Mahieu,
M.BOONAERT Jean-Philippe pouvoir donné à Nathalie Debaisieux,
M.MOUQUET Denis pouvoir donné à Madame Fermentel Geneviève,
M. LAPIERRE Julien pouvoir donné à Madame Boulanger Delphine,
M.MORVAN Hervé pouvoir donné à Madame Sandra PLE,
Mme LORPHELIN Martine pouvoir donné à Monsieur LORIDAN Bernard

Absents :

M.DEHAENE Michel, M.VANECLOO Serge, M. SERE Soarey jusqu'au point 9, M.RAVET Pierre-Luc, Mme HERDIN Andrée,

Secrétaire de séance :

M.DELVALLE Jean .

Délibération 2022D199 Développement économique et acquisitions foncières - ZA des Petits Pacaux sur la commune de Merville – Détermination du prix de vente de l'extension.

Le Vice-Président expose au Conseil :

Vu les statuts de la Communauté de Communes Flandre Lys,

Vu la délibération n°2021D208 en date du 30 novembre 2021, relative à l'acquisition de l'aérodrome par la CCFL au SMALIM,

Lors de l'acquisition de l'aérodrome une zone d'environ 12,5ha a été identifiée comme étant destinée au développement économique et à l'implantation d'entreprises.

Cette zone étant dans la continuité des Petits Pacaux I et II, il est proposé aux élus de l'appeler Petits Pacaux III.

Comme le montre le plan en annexe, cette zone s'étend de l'aire de Grand Passage jusqu'au bord à piste de l'aérodrome.

La volonté étant de distinguer la partie Nord comme périmètre de développement pour des entreprises dites « classiques » (environ 5,5ha) et la partie Sud « bord à piste » comme périmètre de développement pour des entreprises aéronautiques (environ 7ha).

Un aménagement spécifique en VRD sera prévu en 2023 afin de desservir cette extension en prolongement de Pacaux II.

Considérant :

- Le prix du marché des terrains à vocation économique (allant de 15,5€/m² à plus de 100€/m²)
- la raréfaction de ce type de bien
- la hausse des coûts d'aménagement

La CCFL souhaite augmenter le prix de vente actuellement appliqué sur Pacaux I et Pacaux II, en le passant pour Pacaux III à 15€ HT /m² avec viabilisation.

Après avis favorables de la Commission et du Bureau, il est proposé au Conseil communautaire de :

- APPROUVER le nom de « Petits Pacaux III » pour l'extension de cette zone d'activités,
- FIXER le prix de vente des terrains de ce site à 15 € HT /m²,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire accepte à l'unanimité (38 voix POUR) la proposition ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre,
Fait à la CCFL,

Le Président,
Jacques HURLUS



Envoyé en préfecture le 21/12/2022

Reçu en préfecture le 21/12/2022

Publié le

SLO

ID : 059-245900758-20221215-2022D199-DE

